D

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne. 🗹

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

L'objectif de l'ésam Caen/Cherbourg, en termes de partenariats stratégiques, est d'établir une base d'accords solide et durable avec des établissements de gabarit et de niveau de qualité égaux ou supérieurs.

La recherche d'un équilibre entre les mobilités entrantes et sortantes fait également partie des buts à atteindre à moyen terme. A l'heure actuelle, les étudiants envoyés à l'étranger sont plus nombreux que les étudiants accueillis, mais des actions ont été mises en oeuvre depuis quelques années pour faire évoluer cette tendance en améliorant l'attractivité de l'école : traduction d'une partie du site internet en anglais, élaboration d'une brochure en anglais à destination des partenaires et des étudiants étrangers, diffusion d'informations auprès des Instituts Français en Europe et dans le reste du monde, amélioration de la communication auprès des partenaires existants.

Il est essentiel que l'éventail des destinations proposées aux étudiants soit suffisamment large, et cohérent par rapport à leurs besoins. Il existe une forte demande vers les pays anglophones, notamment vers l'Amérique du Nord, c'est pourquoi l'école est actuellement en recherche de nouveaux partenaires aux Etats-Unis et au Canada.

Par ailleurs, malgré la proximité géographique avec le Royaume-Uni, il est très difficile d'établir des liens avec des écoles britanniques. En effet, celles-ci sont très sollicitées par les établissements d'enseignement supérieur du reste de l'Europe, et n'envoient pas autant d'étudiants à l'étranger qu'elles en accueillent, d'où les nombreux refus exprimés lors de nos prises de contact. Par conséquent, ces résultats nous ont poussé à envisager de nouvelles pistes auprès des pays scandinaves, qui ont la réputation de dispenser des cours en anglais de qualité à destination des étudiants internationaux. L'Allemagne est également un partenaire privilégié, sollicité régulièrement par nos étudiants.

Une grande importance est accordée à la qualité des relations établies avec les partenaires dans la durée, ainsi qu'à la diversité des enseignements suivis par nos étudiants à l'étranger, dans un souci de cohérence et de complémentarité avec nos formations. Le niveau de vie sur place est également, surtout à l'heure actuelle, un critère de choix pour les étudiants en mobilité, qui ont tendance à orienter leurs souhaits vers les pays de l'Est de l'Europe.

Le public le plus concerné par la mobilité d'études à l'étranger est celui des étudiants de quatrième année. Le départ à l'étranger n'est pas autorisé en première année, et fortement déconseillé en troisième et cinquième année - ces années étant des années diplômantes. Un départ en deuxième année est envisageable à condition que l'étudiant soit déjà capable de constituer, en autonomie, un portfolio suffisamment étayé et sur la qualité duquel une attention toute particulière sera apportée.

A long terme, il est envisagé de banaliser le second semestre de la quatrième année afin que tous les étudiants de l'école puissent effectuer un semestre d'études à l'étranger pendant cette période. Il faudra pour cela avoir un nombre d'accords bilatéraux suffisant pour que tous nos étudiants puissent être accueillis chez nos partenaires.

Par ailleurs, le public le plus concerné par la mobilité de stage à l'étranger est celui des étudiants de formation Design Graphique, qui sont les seuls à devoir effectuer un stage obligatoire au cours de leur cursus de premier cycle. La courte durée de ce stage (5 semaines minimum réparties sur un an) et la difficulté de le placer en un seul bloc dans l'emploi du temps rend difficile l'éventualité de le faire à l'étranger, cependant les étudiants sont fortement encouragés dans cette direction. Il est également envisagé, à moyen terme, d'inscrire un stage obligatoire dans le cursus des étudiants des formations en Art et en Communication.

Le troisième public cible de la mobilité est le personnel de l'école - administratif et enseignant - à des fins de formation ou d'enseignement. Il est prévu de renforcer les actions de sensibilisation auprès des agents, en insistant sur l'accompagnement aux démarches qui leur sera fourni par le service des relations internationales, et la valeur ajoutée apportée par un séjour à l'étranger.

En matière de mobilité entrante, l'école accueille des étudiants de tous niveaux, pour un semestre ou une année complète. Une fois que le nombre de ces étudiants sera suffisamment élevé au fil des années, il est prévu, tout en maintenant une aide individualisée, d'accompagner leur séjour de façon plus formelle : réunion d'information en début d'année, système de parrainage avec des étudiants français, organisation d'une journée internationale au sein de l'école, exposition de leurs travaux.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en ceuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Compte tenu de la petite taille de l'école, le service des relations internationales n'est pas en mesure d'assurer la coordination ou la participation simultanée à plusieurs projets européens d'envergure, comme peuvent l'être Erasmus Mundus ou Tempus.

Cependant, depuis 2012 l'ésam Caen/Cherbourg est membre associé du PRES Normandie Université. Les différents acteurs de ce pôle œuvrent actuellement à mettre en place des projets communs à l'international. Ce regroupement devrait permettre à l'école, à terme, de prendre part à des programmes européens de plus grande ampleur grâce au soutien des établissements fondateurs.

Le service des relations internationales est engagé actuellement dans divers types de projets internationaux impliquant le personnel et les étudiants (Interreg, projets de résidences croisées, voyages d'atelier à l'étranger). Dans ce contexte, l'école a organisé depuis plusieurs années, en collaboration avec le département de Design de l'université de Mannhelm, des ateliers de travail croisés entre des étudiants français et des étudiants allemands. Ce type de projet pourrait, s'il est ouvert à au moins un autre pays participant, entrer dans le cadre d'un programme intensif Erasmus, ou, avec la perspective du programme Erasmus pour tous 2014-2020, dans un dispositif de partenariat stratégique entre établissements d'enseignement supérieur.

Par ailleurs, l'école entretient d'étroites relations avec les institutions culturelles, les collectivités et les entreprises à niveau local. En participant à des projets de dimension internationale, elle a pu étendre ses contacts avec des structures culturelles à l'étranger : centres d'art, écoles, administrations. Malgré le caractère complexe et unique du domaine artistique vis à vis du milieu professionnel, l'école affirme son ancrage en France, en Europe et dans les pays tiers.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

L'ésam Caen/Cherbourg espère, à travers sa participation au programme Erasmus Pour Tous 2014-2020, améliorer son attractivité à niveau régional, national et international. Forte d'une stratégie de développement claire et ambitieuse, l'école entend répondre aux attentes de l'Europe en termes de modernisation et d'internationalisation par l'intermédiaire des trois actions essentielles du Programme que sont la mobilité, les partenariats stratégiques et le soutien aux politiques publiques. L'international est une composante essentielle de la stratégie globale de l'établissement, et la participation à un programme élargi tel qu'Erasmus pour tous 2014-2020 permettra d'asseoir son importance et sa légitimité auprès des publics. C'est une activité transversale au sein de l'école, puisqu'elle concerne non seulement l'enseignement supérieur à travers les étudiants et le personnel, mais également l'action culturelle à laquelle l'école prend part (expositions, conférences). L'ouverture des mobilités Erasmus aux pays situés en dehors de l'Union Européenne permettra une meilleure visibilité de l'établissement au-delà des frontières de l'Europe. De même, les étudiants partant vers des destinations plus lointaines, qui étaient jusqu'alors désavantagés financièrement par rapport aux étudiants voyageant en Europe, bénéficieront d'aides plus conséquentes pour leur séjour.

Par ailleurs, l'école a inauguré en 2012 son laboratoire de recherche, intitulé "laboratoire de l'art et de l'eau". Dans le cadre de ses activités, il est prévu de mettre en place chaque année deux résidences de chercheurs internationaux, dans le but d'améliorer la qualité de la recherche par le multiculturalisme. Des liens sont également prévus entre l'enseignement supérieur et la recherche, qui seront rendus possibles grâce à cette ouverture internationale (intervention des chercheurs auprès des étudiants dans le cadre de workshops ou de conférences).

La qualité des enseignements sera enrichie par les mobilités des professeurs et du personnel de et vers l'étranger, à travers les échange de bonnes pratiques, pour une meilleure appréhension des spécificités culturelles locales et une plus grande ouverture artistique.

L'expansion internationale de l'établissement en général permettra d'améliorer en particulier la mobilité des groupes sousreprésentés, qui seront encouragés et soutenus.

^{*} COM (2011) 567 (http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF)

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvré sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;

déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: Caen

Nom: Eric LENGEREAU

Date (jj/mm/aaaa): 07 | 05 | 2013

☑ J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)



Cachet original de l'établissement

